

## Le guide framboise « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 »

Intitulé de la partie lue et exploitée : **LA RÉDACTION**

de la **page 77** à la **page 88** du guide

Votre résumé :

La pratique très fréquente de la rédaction garantit des progrès rapides (2 séances hebdomadaires par exemple pour la production d'écrits courts et des exercices ritualisés quotidiens pour des écrits très courts) avec pour objectif la rédaction de six ou sept phrases en respectant des consignes données (cohérence syntaxique et logique du texte produit). Le principal obstacle est la capacité de l'élève à traduire son langage oral intériorisé en langage écrit. Cela implique pour l'élève à mobiliser d'importantes ressources cognitives : l'attention, la sollicitation de la mémoire à court et long terme, la capacité à repérer l'erreur et à traiter l'erreur. Il est donc envisagé de proposer des écrits très variés. Le travail sur le récit devra faire l'objet d'un enseignement spécifique, en lien avec les séances portant sur la compréhension en lecture et l'étude d'œuvres littéraires.

**La démarche de rédaction** consiste à organiser en premier lieu un échange collectif pour aider les élèves à *exprimer le sens du projet d'écriture* afin de dégager les caractéristiques du projet demandé. Cela permettra à l'élève de mieux se représenter l'écrit à rédiger.

Ensuite, *la planification* : elle vise l'élaboration d'un guide d'écriture qui une fois notifié servira de référent collectif tout au long de l'apprentissage afin d'atteindre l'objectif d'écriture visé.

Puis la *mise en situation d'écriture* consiste au premier jet de la part de l'élève qui va dans une relative autonomie produire l'écrit attendu. Afin d'accompagner l'élève en difficulté, l'adulte pourra le guider en reformulant à l'oral les propositions de l'élève en orientant sa formulation vers l'objectif visé, le texte attendu. On pourra aussi utiliser les interactions entre les élèves afin de comparer leurs écrits et ainsi retenir ce qui fait la réussite de la tâche à réaliser. Enfin, la relecture du texte produit et sa *révision* : d'abord l'élève doit prendre des dysfonctionnements de sa production écrite (par relecture à voix haute soit par l'enfant, soit par l'adulte). L'élève indique ensuite les omissions, incohérences ou répétitions. Le travail d'amélioration peut ainsi débuter en utilisant des outils mis à disposition de l'élève : grille de relecture, affichage, cahier d'orthographe, code de correction. L'élève est ainsi guidé dans la démarche de révision et de correction de l'écrit.

En tout état de cause, la correction du texte en l'absence de l'élève n'est d'aucune efficacité. Il est nécessaire d'accompagner l'élève individuellement et de positiver ses essais. En ce sens, le travail de l'élève au brouillon est riche d'enseignements : les ratures, les signes visibles d'hésitation sur le fonctionnement de la langue sont à prendre en considération pour mieux comprendre la démarche de l'élève.

Le professeur n'oublie pas d'envisager une valorisation des écrits (lecture en groupe classe du texte de l'élève, ou d'une autre classe, envoi des écrits à des correspondants, des membres de la famille, affichage en classe ou dans l'école, archivage dans un cahier collectif, publication sur internet.

En matière de différenciation, il est nécessaire pour certains élèves que l'enseignant s'appuie sur le langage oral de l'enfant pour faire produire du langage écrit. En clair, utiliser la dictée à l'adulte peut permettre de débloquer le processus d'écriture. On pourra aussi concevoir cette situation de manière collective, en petits groupes ou en relation duelle. L'élève pourra aussi utiliser des « boîtes à mots » contenant des mots triés en catégories grammaticales ou un cahier de références qui garde les traces des mots étudiés lors des séances de vocabulaire.

